

Dossier de presse

Nouméa, le 25/03/2019

Les Ilots de Boîtes Postales (IBP) dans la commune de Bourail

La commune de Bourail, dans le cadre du projet de déploiement des Ilots de Boîtes Postales (IBP) porté par la direction du courrier et du colis, vient d'être équipée de 11 nouveaux IBP dans les 11 tribus ou lieux-dits de la commune : Azareu, Pothé, NY, Bouirou, Oua Oue, Boregahou, Boghen, La Roche, Poe plage, Nessadiou et Gouaro.

A cette occasion, une cérémonie s'est tenue le lundi 25 mars 2019 à la tribu de Pothé en présence de monsieur Patrick Robelin, maire de la commune, Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC ainsi que des représentants de l'OPT-NC et des coutumiers.

Un déploiement porté par la stratégie d'aménagement et de développement de l'OPT-NC

Comme l'OPT-NC s'y est engagé dans son Plan Stratégique OPT2017, ces installations de boîtes postales s'inscrivent dans le projet de déploiement d'îlots de boîtes postales dans les tribus desservies par la poste mobile et, plus largement, dans un programme de modernisation et de rationalisation de la poste mobile qui doit évoluer en véritable guichet mobile.

Jusqu'à présent, dans les tribus, le courrier était déposé par la poste mobile en un point précis, la maison commune ou le domicile du petit chef par exemple, ce qui entraînait des problèmes à la fois de confidentialité et de sécurité.

Les îlots de boîtes postales sont pour les zones rurales une bonne alternative à la distribution à domicile assurée en zone urbaine. Ils permettent de concentrer sur un site unique des boîtes aux lettres normalisées et sécurisées pour chacune des familles de la zone.

De nouveaux Ilots de Boîtes Postales (IBP) dans la commune

En plus des 1890 boîtes postales disponibles, l'agence de Bourail assure un circuit de poste mobile sur la commune.

Dans son programme de modernisation et de rationalisation de la poste mobile, l'OPT-NC a doté la commune de 11 Ilots de Boîtes Postales (IBP) pour un total de 432 boîtes postales.

La direction du courrier et du colis s'est rendue à Bourail en juin 2015 afin de présenter aux élus et coutumiers le projet de déploiement dans les tribus concernées de la commune.

Une phase de discussion entre les mairies, les autorités coutumières et l'OPT-NC s'est engagée dès novembre 2015 afin d'affiner les besoins pour les tribus intéressées.

Au lancement du projet, seules les 6 tribus de la commune étaient pressenties pour recevoir de nouveaux ilots de boîtes postales. A la demande de la mairie et des coutumiers, 5 lieux-dits ont été ajoutés au projet d'implantation.

Suite à ces rencontres, les premières études ont pu être lancées en mai 2016 afin de déterminer de manière concertée les différents lieux d'implantation possibles.

C'est en décembre 2016, que les premiers IBP ont pu être installés dans les tribus d'Azareu, NY et Pothé ; le 18 février 2019, le dernier IBP a été installé au sein de la tribu de Gouaro.

Grâce à une excellente collaboration entre la mairie, les coutumiers et les services de l'OPT-NC, les IBP ont été installés dans l'ensemble des tribus de Bourail en l'espace de quelques mois, faisant **de la commune la 13^{ème} du territoire à être équipée à 100%**.

Récapitulatif des différentes rencontres :

- 29 juin 2015
Présentation du projet en mairie en présence des autorités coutumières de chaque tribu
- 4 novembre 2015
Deuxième rencontre entre la mairie, les coutumiers et les services de l'OPT-NC afin d'agréer le projet
- 19 mai 2016
1ères visites des sites de NY et Azareu
- 16 décembre 2016
Installation des 1^{ers} IBP dans les tribus de Pothé, NY et Azareu
- 18 février 2019
Fin du déploiement des IBP sur Bourail avec l'installation du dernier IBP à la tribu de Gouaro

Récapitulatif des IBP à Bourail

Les 11 Ilots de Boîtes Postales installés, correspondant à 432 boîtes postales ajoutées aux 1890 boîtes déjà disponibles en agence, permettent ainsi d'assurer la sécurité et la confidentialité des envois (courriers et colis) de façon adéquate.

Tribu / Site	Type d'installation	Nbre d'IBP	Nbre de BP	Réception / Mise en service	Taux d'occupation (au 31/12/2018)
AZAREU	sur poteaux	1	36	16/12/2016	75 % 27 BP ouvertes
POTHE	sur poteaux	1	48	16/12/2016	85 % 41 BP ouvertes
NY	mural	1	36	16/12/2016	81 % 29 BP ouvertes
BOUIROU	sur poteaux	1	48	12/07/2017	90 % 43 BP ouvertes
BOREGAHOU	sur poteaux	1	24	02/03/2018	58 % 14 BP ouvertes
BOGHEN	sur poteaux	1	36	17/05/2017	64 % 23 BP ouvertes
OUA OUE	sur poteaux	1	36	17/05/2017	47 % 17 BP ouvertes
LA ROCHE	sur poteaux	1	48	09/11/2017	54 % 26 BP ouvertes
POE PLAGE	sur poteaux	1	48	17/05/2017	88 % 42 BP ouvertes
NESSADIOU	sur poteaux	1	48	09/11/2017	90 % 43 BP ouvertes
GOUARO	sur poteaux	1	24	18/02/2019	-

Tribu de Pothé

La tribu de Pothé est une des premières tribus où l'OPT-NC a installé un IBP sur poteaux, pour un total de 48 nouvelles boîtes postales.



Tribu de POTHE

Installation de 48 nouvelles boîtes postales, correspondant à 2 panneaux de 24 boîtes. Structure sur poteaux.



Récapitulatif de la distribution du courrier sur la commune

Deux circuits de Poste Mobile assurent deux fois par semaine la distribution du courrier en tribus :

- le 1er circuit assuré les lundis et jeudis, compte 14 points de distribution, sur un parcours total de 70 km parcourus, pour une durée moyenne de distribution de 3h05,
Tribus et lieux-dits desservis : Nandai/Daoui/Cap, Nemeara, Azareu, Col des Roussettes, Pothé, NY, Boreghaou, Bouirou, La Poueo.
- le second circuit assuré les mardis et vendredis, compte 15 points de distribution, sur un parcours total de 75 km parcourus, pour une durée moyenne de distribution de 3h15.
Tribus et lieux-dits desservis : Taraudière, Boghen, Ouaoue, Melougna, Table Unio, Nessadiou, La roche percée, Gouaro et Poe.

En plus des 1890 BP disponibles au sein de l'agence, les facteurs assurent également la distribution du courrier à domicile dans le village de Bourail ainsi que dans les lotissements Ballande, Bellevue, La Taraudière, FSH, jusqu'à Nékou.

En chiffres, cela représente 124 points de distribution, 180 points de remise, une distance parcourue de 21 km et une durée moyenne de distribution de 1h50 chaque jour.

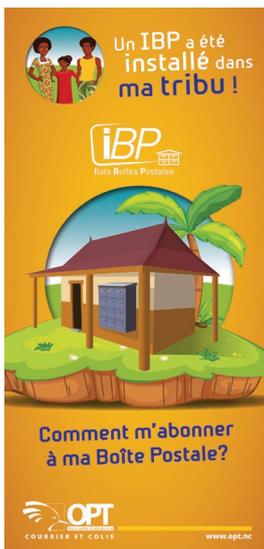
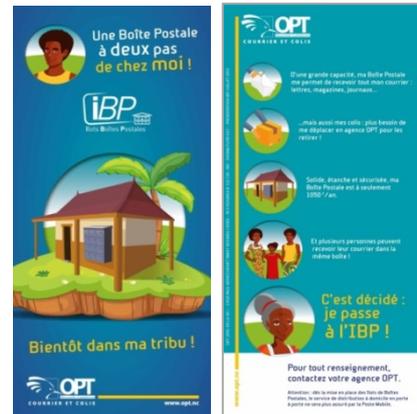


Une communication dédiée pour faciliter les démarches de l'utilisateur

Le courrier apporté à titre individuel au cœur de la tribu grâce à ces nouveaux IBP nécessite une période de transition où il est important de bien informer la population.

La direction du courrier et du colis a édité différents flyers pour faciliter les démarches de l'utilisateur.

Un premier flyer est distribué afin de prévenir les usagers qu'une installation d'IBP est en projet dans la tribu. Les usagers ont ainsi le temps de se renseigner et de s'organiser.



Une fois que le ou les Ilots de boîtes postales sont installés dans la tribu, un second flyer est distribué. Il détaille les démarches à effectuer auprès de l'agence OPT-NC la plus proche pour s'abonner.

L'OPT-NC met également à disposition des nouveaux abonnés des post-cartes préaffranchies et gratuites destinées à prévenir les correspondants habituels (société d'électricité, société des eaux, Cafat, banques...) du changement d'adresse. L'OPT-NC facilite ainsi les démarches de ses clients.

Parallèlement, la DCC a informé plus de 150 grands émetteurs de courriers susceptibles de recevoir ces post-cartes. Cet accompagnement permet à l'ensemble des clients d'utiliser de façon optimale les fonctionnalités de ce nouveau service.



MA NOUVELLE ADRESSE EN BOITE POSTALE

M.....

BP

988

Une petite fiche mémo, format carte de visite, permet également au client de toujours avoir avec lui sa nouvelle adresse et de pouvoir la communiquer correctement à ses destinataires.

La stratégie de déploiement des îlots de boîtes postales (IBP) en Nouvelle-Calédonie

Afin de répondre au mieux aux attentes des clients et leur donner accès aux différents services essentiels, l'OPT-NC s'est engagé dans son Plan Stratégique OPT2017 à améliorer la proximité des services offerts, notamment en renforçant sa présence sur l'ensemble du territoire.

Dans cette optique, la direction du courrier et du colis, qui fait partie de la direction en charge de l'aménagement, a prévu de déployer des îlots de Boîtes Postales (IBP) pour apporter une solution alternative satisfaisante aux populations isolées qui sont en dehors des zones de distribution à domicile, et pour qui les agences et leurs boîtes postales sont trop éloignées.

Les IBP, implantés à proximité de ces populations, leur permettent en effet de bénéficier d'un service de distribution en boîte postale, sans se déplacer jusqu'à une agence OPT-NC.

Ce dispositif permet de répondre aux besoins des habitants des lotissements éloignés des villages, mais également aux attentes des résidents des tribus, aujourd'hui desservis par la poste mobile.

Les îlots de boîtes postales

Des équipements « sur mesure »

7

Eloignés des agences OPT-NC, les îlots de boîtes postales sont équipés de **boîtes postales plus grandes** que le modèle standard afin de pouvoir y distribuer des objets de grand format et limiter les mises en instance. Ainsi, les clients n'ont pas à se déplacer aussi souvent aux guichets de leur agence OPT-NC.

Bien que plus grandes, l'OPT-NC a néanmoins décidé de proposer les boîtes postales des IBP à **un tarif plus bas** que celles des agences, afin de pallier leur éloignement. A **1050 F/an TTC**, l'abonnement est trois fois moindre que celui d'une BP en agence.

Enfin, pour s'adapter à tous les cas de figure, l'OPT-NC a développé **deux types d'îlots de boîtes postales** : un modèle « **urbain** », destiné plus particulièrement aux grands lotissements des zones péri-urbaines, et un modèle « **rural** », pour de plus petites concentrations de population.

Les IBP urbains

Les IBP urbains, qui ressemblent à de petites maisons préfabriquées, peuvent accueillir jusqu'à **250 boîtes postales**. La taille des BP équivaut au grand modèle que l'on trouve en agence OPT-NC. Ce type d'îlot est particulièrement adapté aux grands lotissements que l'on peut trouver à l'extérieur des villes ou villages.

Aujourd'hui 14 IBP urbains sont en service, répartis dans 6 communes : Boulouparis, Dumbéa, Mont-Dore, Paita, Koné et Kaala-Gomen.



Le premier IBP urbain
a été mis en place en 2005
à Nakutakoin,
dans la commune de Dumbéa.



Les IBP ruraux

Les IBP ruraux, destinés à équiper de petites concentrations de population isolées comme les lieux-dits ou les tribus, sont constitués de boîtes postales de **très grand format** (de la taille d'une boîte aux lettres normalisée), **renforcées** pour mieux résister à des éventuelles dégradations. Elaborés à partir de batteries de 12 boîtes, ces IBP offrent généralement **24, 36 ou 48 BP**, en fonction du besoin.

Aujourd'hui 177 IBP ruraux sont en service, répartis sur 24 communes telles que Boulouparis, Farino, Koné, La Foa, Paita, Poindimié, Pouembout, Ponérihouen, Hienghène, Kaala-Gomen, Sarraméa, Voh, Ouegoa, Kouaoua, Yaté, Bourail, Thio, Houaïlou, Moindou, Poum, Koumac, Pouebo, Touho et Poya.



Le premier IBP rural
a été installé en 2006
à la tribu du Grand Couli
dans la commune de Sarraméa.



La poste mobile

La poste mobile est un service de proximité propre à la Nouvelle-Calédonie, qui assure de manière hebdomadaire, la desserte postale des tribus et des zones habitées les plus éloignées des agences. Ainsi, une trentaine d'agents OPT-NC parcourt plus de 16 000 km par an, pour assurer les 53 circuits de poste mobile qui couvrent l'ensemble du territoire. Au total, 327 tribus sont desservies par ce service.

Au volant de leurs véhicules, les agents de la poste mobile distribuent le courrier et réalisent les opérations de guichet les plus simples :

- distribution des envois postaux ordinaires et recommandés ;
- vente de valeurs diverses (timbres, télécartes, recharges Liberté) ;
- affranchissement du courrier ;
- émission et paiement de mandats ;
- versements et retraits sur des comptes postaux.

Mise en service à Lifou en novembre 1965, la Poste Mobile fête cette année des 53 ans.

La Poste Mobile en quelques dates

- 1965 : mise en service du 1^{er} circuit de Poste Mobile à Lifou.
- 1966 : deux postes mobiles sur la grande terre, à Canala, le 18 octobre et à Ponérihouen le 7 décembre
- 1972 : premiers circuits sur Ouvéa et Maré
- 1973 : premier circuit à l'Île des Pins
- 1982 : généralisation du principe



Facteur sur la commune de Canala - 1965

La poste mobile, un service qui doit évoluer

Des dérives se sont multipliées au fil des ans et du courrier est distribué au porte à porte, en dehors des points d'arrêt, au détriment du temps consacré aux opérations de guichet. Ces dérives entraînent des niveaux de service inégaux d'une tournée à l'autre (retards sur la tournée, déplacement obligatoire à l'agence OPT-NC pour les clients ...).

Le développement économique de certaines zones (nouvelles habitations, créations d'emplois) ainsi que le changement des usages et mentalités imposent à l'OPT-NC d'offrir un meilleur service, uniforme et régulier, à ces clients.

L'implantation d'IBP aux points d'arrêt des tribus permet, non seulement de rationaliser le service de la poste mobile en respectant les horaires d'ouverture du guichet mobile, mais également d'offrir aux titulaires des boîtes postales la sécurité et la confidentialité de leur courrier avec des boîtes privatives et sécurisées, à tarif réduit. A terme, ces points d'ancrage pourront évoluer et offrir d'autres services de l'OPT-NC.

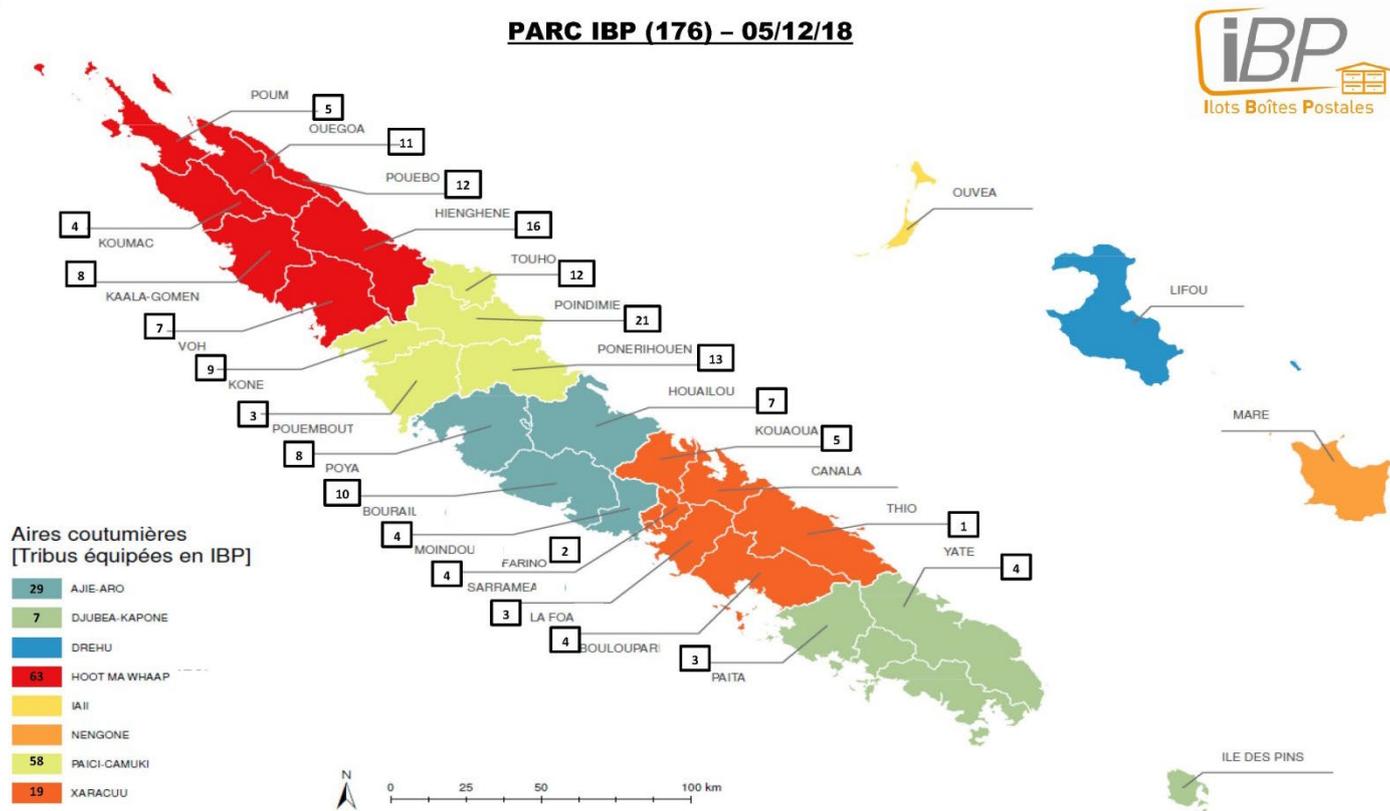
Le déploiement des IBP en tribu

Un projet d'envergure

Fort de ce constat, l'OPT-NC a décidé d'équiper d'îlots de boîtes postales les 327 tribus et lieux-dits desservis par la poste mobile. Ce projet d'envergure va s'échelonner sur plusieurs années et nécessitera une concertation et une coordination importantes avec ses bénéficiaires.

En effet, l'OPT-NC a déjà installé de nombreux îlots de boîtes postales et l'a toujours fait en collaborant avec les municipalités et les autorités coutumières. Pour ce projet ambitieux, des réunions de présentation aux différentes institutions (représentants du Sénat Coutumier, de la DGRAC, des Associations de Maires et des Provinces) ont été programmées ; la présentation du projet aux Mairies et aux différentes Autorités coutumières de chaque commune a déjà débuté.

Afin de mener à bien ce déploiement, l'OPT-NC a réalisé un découpage du territoire, qui respecte à la fois un équilibre entre les différentes provinces, mais également entre les différentes communes et aires coutumières.



Une organisation en mode projet

Pour assurer le succès d'un déploiement aussi conséquent, le service distribution de la direction du courrier et du colis a mis sur pied un véritable projet d'entreprise avec la mise en place de collaborations soutenues avec les institutions, les mairies, les autorités locales et les responsables coutumiers.

De nombreuses réunions sont organisées dès la phase études qui consiste à produire les cahiers des charges pour toutes les implantations d'IBP. C'est à l'occasion de ces visites que seront définies les caractéristiques de chacun des IBP (type d'IBP, nombre de BP, emplacement,...) en fonction de la population, de la configuration, de l'accessibilité du site et la de la proximité des habitations. Une fois le cahier des charges établi, une convention ou un acte coutumier sera signé avec les autorités compétentes locales pour acter l'implantation de l'IBP.

L'aspect communication n'a donc pas été négligé. L'OPT-NC consulte les résidents des tribus dès le début du processus pour déterminer leurs préférences et pour répondre à leurs questions. En complément du questionnaire mis en place pour recueillir leurs besoins, un flyer est distribué pour expliquer l'intérêt de l'IBP. Un accompagnement est aussi prévu à la mise en place de l'îlot pour faciliter les prises d'abonnements aux BP.

De manière plus générale, l'OPT-NC communique tout au long du déploiement pour tenir les communes et les tribus au courant des avancées du projet.

Un budget sous contrôle

11

L'OPT-NC assume tous les coûts liés à l'implantation des IBP. Cela comprend la sélection et la préparation de l'emplacement, mais aussi la fourniture des équipements, les travaux d'installation et l'entretien continu.

C'est plus de 300 IBP que l'OPT-NC implante dans le cadre de ce projet. Cela représente un budget extrêmement important pour la direction du courrier et du colis, c'est pourquoi l'OPT-NC s'est efforcé de maîtriser le coût des équipements, sans diminuer leur qualité.

Ainsi, 2 modèles d'IBP ruraux ont été définis :

Le modèle standard, qui se fixe sur un mur (maison commune, école, dispensaire,...) et dont le coût de revient est compris entre 300 000 et 500 000 XPF, sera privilégié sur tous les sites.

Le modèle sur poteaux, de 48 BP minimum, et dont le coût de revient est supérieur à 2 millions, sera réservé aux sites où aucune structure ne peut accueillir le modèle standard.

L'OPT-NC prend très au sérieux son devoir de proximité sur l'ensemble du territoire et s'engage à veiller à ce que tous les clients aient accès aux services essentiels (postaux, bancaires et télécommunications) avec une exigence d'égalité, de neutralité et de continuité.

ILOTS DE BOITES POSTALES : BALISES

- 327 tribus / sites doivent être équipés, répartis sur 30 communes
- 177 sites sont déjà équipés, représentant 54 % des sites recensés
- 13 communes sont équipées à 100 %

- **Planning de déploiement :**
 - 2015 : 21 IBP installés en tribus
 - 2016 : 47 IBP installés en tribus
 - 2017 : 63 IBP installés en tribus
 - 2018 : 31 IBP installés en tribus

- 14 IBP urbains en service, répartis dans 6 communes : Boulouparis, Dumbéa, Mont-Dore, Paita, Koné et Kaala-Gomen.
- 177 IBP ruraux en service, répartis sur 24 communes : Boulouparis, Farino, Koné, La Foa, Paita, Poindimié, Pouembout, Ponérihouen, Hienghène, Kaala-Gomen, Sarraméa, Voh, Ouegoa, Kouaoua, Yaté, Bourail, Thio, Houaïlou, Moindou, Poum, Koumac, Pouebo, Touho et Poya.

- 4 communes équipées à 100 % en 2018 : Koné (mars), Pouembout (mars), Sarraméa (juin) et Poya (octobre)

- 1 nouvelle commune équipée à 100 % en 2019 : Bourail (février)

Contact presse :
Camille DUMARTY
Chargée de communication externe
Tél. : 26.82.38 / Mob.: 82.77.67
camille.dumarty@opt.nc